



L'épreuve est un bienfait d'Allâh

Par l'Imâm Al Qâdhî 'Iyâdh



Le spécialiste du *hadîth* Al Qâdî Abû 'Alî Al Hâfiz nous a rapporté d'après une chaîne de transmetteurs remontant jusqu'à Mus'ab Ibn Sa'd que son père -*qu'Allâh les agrée*- a dit : « **J'ai dit : " Ô Messager d'Allâh ! Quel est l'homme le plus éprouvé ? "** »

Il -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam- me répondit : " Ce sont d'abord les Prophètes, puis viennent ensuite les hommes vertueux, les uns après les autres dans un ordre dégressif. Chaque homme est éprouvé selon le degré de sa foi, et les épreuves ne quittent pas le serviteur jusqu'à ce qu'il marche sur la terre sans avoir le moindre péché. " . »

Ceci est en conformité à la Parole Divine :

« 146. Combien de prophètes ont combattu, en compagnie de beaucoup de disciples, ceux-ci ne fléchirent pas à cause de ce qui les atteignit dans le sentier d'Allah. Ils ne faiblirent pas et ils ne cédèrent point. Et Allah aime les endurants.

147. Et ils n'eurent que cette parole : "Seigneur, pardonne-nous nos péchés ainsi que nos excès dans nos comportements, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur les gens mécréants".

148. Allah, donc, leur donna la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Et Allah aime les gens bienfaisants. »

[Sourate 3]

Et Abû Hurayrah -*qu'Allâh l'agrée*- rapporta aussi : « **Les épreuves ne cessent d'accabler le croyant ou la croyant dans sa personne, ses enfants et ses biens jusqu'à ce qu'il rencontre Allâh sans avoir le moindre péché sur son compte. »**

Anas -*qu'Allâh l'agrée*- rapporta également que le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit : « **Lorsqu'Allâh veut du bien pour Son serviteur, Il hâte pour lui le châtiment dans le bas-monde, et lorsqu'Allâh veut du mal à Son serviteur, Il S'abstient de sévir contre son péché jusqu'à ce qu'il en réponde devant Lui au jour de la résurrection. »**

Il est dit dans un autre *hadîth* : « **Lorsqu'Allâh aime un serviteur, Il l'éprouve pour entendre ses implorations. »**

[...]

Anas -*qu'Allâh l'agrée*- rapporta quant à lui que le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit : « **L'immensité de la récompense accompagne la gravité des épreuves. Et lorsqu'Allâh aime un peuple, il l'éprouve. Celui qui en est heureux bénéficiera alors de Son agrément, tandis que celui qui en est énervé n'obtiendra que Son courroux.** »

A ce titre, les commentateurs du Qur'ân disent à propos de l'interprétation de la Parole Divine : « **Quiconque fait le mal sera rétribué en conséquence** »¹ qu'elle signifie que le musulman est sanctionné par les épreuves de ce bas-monde afin qu'elles lui servent d'expiation. Et c'est ce qu'on rapporta également de la part de 'Âishah, Ubay [Ibn Ka'b] et Mujâhid -*qu'Allâh les agrée*-.

De même, Abû Hurayrah -*qu'Allâh l'agrée*- rapporta que le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit : « **Allâh éprouve celui à qui Il veut du bien.** »

Et Il -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit aussi dans une autre version rapporté d'après 'Âishah -*qu'Allâh l'agrée*- : « **Pour chaque malheur dont le musulman est touché, Allâh le purifie de ses péchés, et ceci quand bien même il ne s'agirait que d'une simple épine qui le piquerait.** »

Et il a dit aussi dans une version rapportée par Abû Sa'îd [Al Khudrî] -*qu'Allâh l'agrée*- : « **Pour chaque malheur qui frappe un musulman, que ce soit une fatigue, une maladie, un souci, une tristesse, une nuisance ou une affliction, et quand bien même il ne s'agirait que d'une épine qui le piquerait, Allâh le purifie de ses fautes.** »

De même, il est dit dans un *hadîth* rapporté par Ibn Mas'ûd -*qu'Allâh l'agrée*- : « **Chaque fois qu'un musulman est touché par une épreuve, Allâh le débarrasse de ses fautes.** »

Il y a également une autre raison derrière le fait qu'Allâh expose leurs corps aux maladies puis les soumet à la succession des douleurs et à leur paroxysme au moment de la mort. Ceci arrive afin d'affaiblir la puissance de leurs âmes charnelles (*an nafs*) et rendre leur extirpation facile lors de l'agonie ; et également afin de leur alléger les affres de la mort suite à l'avancement de la maladie, la faiblesse générale du corps et de l'âme charnelle.

Ceci contrairement à la mort subite telle qu'on peut la voir à travers la diversité des états des mourants, que ce soit dans la rigueur ou la douceur, la difficulté ou la facilité. Le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit : « **Le croyant est semblable à l'herbe tendre que le vent retourne dans tous les sens.** »

Et dans une autre version rapportée par Abû Hurayrah -*qu'Allâh l'agrée*- : « **Partout où le vent lui vient, il la retourne. Lorsque le vent cesse, elle se redresse. Il en va de même pour le croyant devant les épreuves. Quant au mécréant, il est semblable à l'arbre robuste qui reste droit jusqu'à ce qu'Allâh le brise.** »

Cela signifie que le croyant s'expose aux épreuves et aux maladies tout en agréant les décrets d'Allâh tout en restant doux et aimable en raison de son contentement [à l'égard du décret d'Allâh] et de son éloignement de toute révolte. Il est alors semblable à l'herbe tendre exposée aux vents et sa soumission à leur souffle.

¹ Sourate 4, verset 123.

Ainsi, lorsqu'Allâh débarrasse le croyant des vents des épreuves et qu'il se redresse en bonne santé, à l'instar de l'herbe qui se redresse après les intempéries, il rend grâce à son Seigneur en reconnaissant Ses bienfaits pour l'avoir débarrassé de Ses épreuves et en espérant Sa miséricorde et Sa récompense. Il ne ressent ainsi aucune difficulté devant la maladie puis l'arrivée de la mort et ne subit pas ses affres, car il est habitué aux douleurs et aux souffrances. Il sait ce qu'elles rapportent comme récompense, tellement il a habitué son âme aux épreuves et l'a rendu malléable et obéissante face à la succession des maladies et leur rigueur ; contrairement au mécréant qui est épargné dans la plupart des cas et jouit de la bonne santé de son corps, tout comme l'arbre robuste. Ceci jusqu'à ce qu'Allâh veuille sa perte, le brisant subitement, sans prévenir, et le ravit soudainement sans aucune indulgence ni bienveillance.

Source : Kitâb Ush Shifâ`.